



Règlement

Division Départementale 91

Préambule

La Division Départementale est la première étape de la filière « tir en équipe ».

A ce titre : les clubs et compagnies souhaitant engager une équipe doivent respecter le présent règlement.

Le comité départemental doit permettre aux équipes engagées de participer à la finale des DD organisée par le Comité Régional ; il est libre dans le choix des épreuves imposées.

Objectifs

Permettre à tous les clubs volontaires de participer à la DD.

Décerner le titre de champion départemental par équipe de club.

Désigner des représentants aux finales régionales (nombre d'équipes fixé par la ligue) et leur permettre l'accès à la division régionale honneur (DRH). Sauf pour toutes les équipes mixtes car il n'existe pas de division supérieure.

Règlement

La DD est ouverte aux clubs de l'Essonne dans 8 catégories :

DD CLASSIQUE DAME	DD POULIES DAME
DD CLASSIQUE JEUNE MIXTE	DD POULIES JEUNE MIXTE
DD CLASSIQUE HOMME	DD POULIES HOMME
DD CLASSIQUE MIXTE	DD POULIES MIXTE

Important : en FITA, certificat de simple surclassement obligatoire pour les cadets membres d'une équipe classique adulte (même distance, même blason) et **quelle que soit leur année dans la catégorie.**

Le club ne peut engager qu'une équipe par catégorie : CLD, COD, CLH, COH et mixte jeunes CL ou CO. Si un club ne peut pas présenter d'équipe complète dans l'une ou l'autre catégorie adulte, il peut composer une équipe mixte CL ou mixte CO en complément de l'autre équipe inscrite (ex : équipe Hommes + équipe mixte, équipe femmes + équipe mixte). **Pour chaque étape, un archer ne peut tirer que dans une équipe.**

Les clubs ayant une équipe en D1, D2, DRE et DRH peuvent participer mais sans les 3 meilleurs archers de leur club au classement national individuel FITA de l'année précédente.

Les équipes pourront être composées de 4 archers avec les 3 meilleurs scores pris en compte.

Classement

Le classement se fait sur les résultats de 3 concours, sur le cumul des 3 meilleurs scores des archers désignés comme faisant partie de l'équipe.

Donner la composition des équipes par e-mail (ou courrier postal) au moins 72 h avant la compétition.

ADULTES : 1 salle (au choix dans l'Essonne), le CD TAE DN et le CD TAE DI

JEUNES : 1 salle (au choix dans l'Essonne), 1 TAE 50m (au choix dans l'Essonne) et 1 TAE 70m (au choix dans l'Essonne)

Une coupe sera attribuée à la première équipe de chaque catégorie et remise lors de l'Assemblée Générale du département ou à la réunion des Présidents.

A l'issue de la dernière épreuve, les équipes terminant premières de chaque catégorie d'arme et de sexe sont qualifiées pour la finale régionale pour accéder à la DRH **sur uniquement le classement du TAE DN et du TAE DI**. (Finale qui se fera sur un tir 70m).

Si un club a une équipe en niveau régional, il ne pourra pas participer à la finale des divisions départementales.

Les équipes complétant le tableau de la finale des DD sont déterminées par le comité régional, suivant son propre règlement. (FITA par équipe pour la finale.)

Le classement sera établi après chaque compétition ; il sera visible sur le site du CDTAE et envoyé à chaque président de club.

Inscriptions

Renvoyer la feuille jointe avant le 15 novembre à :

par courriel à : secretariat@archers91.fr

ou par courrier postal :

Secretariat CDTAE
1 rue Fernand Raynaud
ZA Apport Paris
91100 Corbeil Essonnes

INSCRIPTION DIVISION DEPARTEMENTALE

CLUB :

e-mail :

CLASSIQUE DAME	
CLASSIQUE JEUNE MIXTE	
CLASSIQUE HOMME	
POULIES JEUNE MIXTE	
POULIES DAME	
POULIES HOMME	
CLASSIQUE MIXTE	
POULIES MIXTE	

A envoyer de préférence avant le 15 novembre :

Secretariat CDTAE
1 rue F Raynaud
ZA Apport Paris
91100 Corbeil Essonnes

ou par courriel à : secretariat@archers91.fr

PS: un club ayant déjà une équipe en niveau supérieur donc ne pouvant pas participer à la montée, peut s'inscrire à la division départementale mais le préciser à l'inscription

Un club inscrit et ne voulant pas participer à la finale régionale doit le préciser à l'inscription.